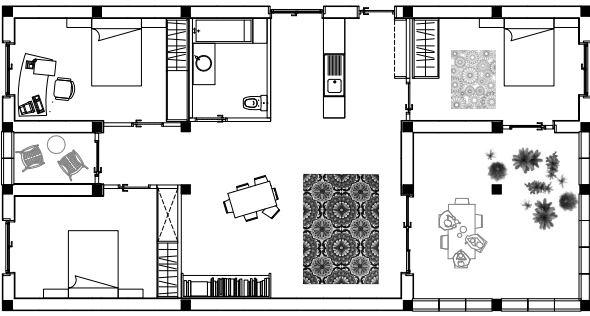


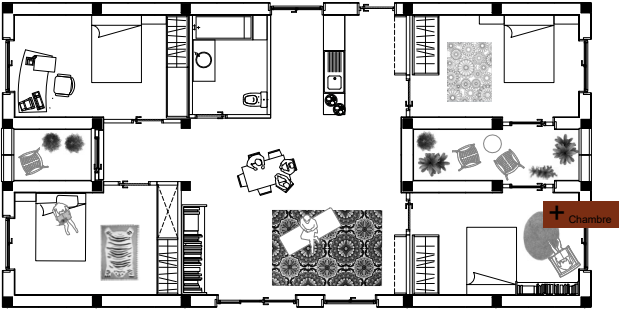
**Le logement du 3<sup>ème</sup> millénaire  
au service du développement  
durable  
— 2013**



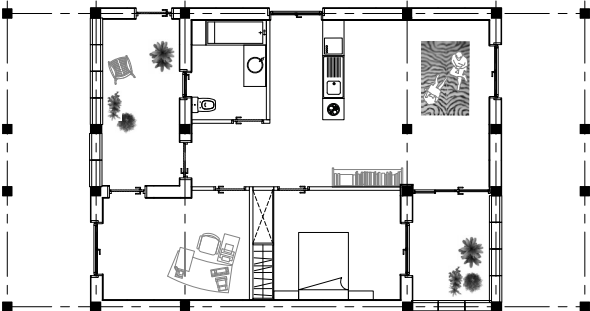
-0- Location pour co-location - T4 -87.43m<sup>2</sup>



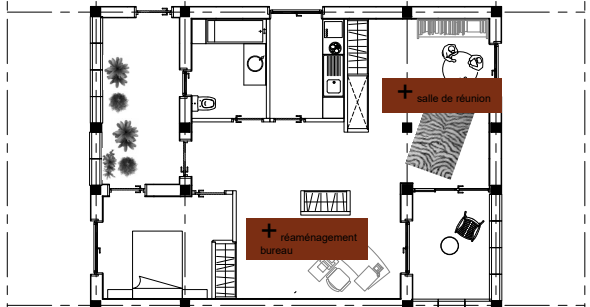
+2- Ajout d'une chambre : terrasse en moins, chambre en plus



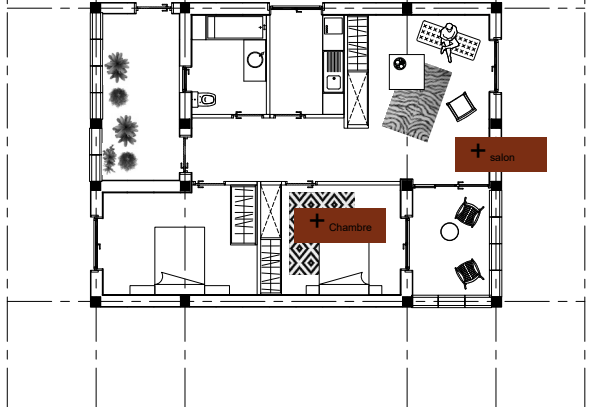
-0- Location de l'appartement - T3 - 65.90m<sup>2</sup>



+2- Le logement espace de travail : intervenir bureau et chambre, salon en salle de réunion



+7- Achat du logement et co-location : une chambre en plus, aménagement salon



## Colocation

### **Année 0.**

Daria, Julian et Estéban sont étudiants et louent un T4. L'espace a été déterminé avec une définition claire des pièces communes parmi lesquelles, salon, cuisine, hall d'entrée et balcon sur lequel donne le salon.

### **Années 5.**

Le propriétaire décide d'agrandir les lieux et ajoute une chambre, en recentrant le salon dans l'appartement. La colocation accueille dorénavant Sophie qui occupe la nouvelle chambre.

## Travailleur indépendant

### **Année 0.**

En s'installant dans le T3 loué, José aménage un grand bureau-atelier dans lequel il pourra travailler et développer son entreprise.

### **Années 5.**

A l'achat de l'appartement, il modifie son organisation. Il aménage le balcon entre le bureau et le salon sur lequel il a l'habitude de boire son café. Il ferme aussi la cuisine et agrandit le salon pour pouvoir recevoir ses clients dans un espace adapté.

### **Années 10.**

Alors que son entreprise se développe correctement, José déménage son siège et loue un bureau en ville. Il fait alors du bureau et de sa chambre deux pièces jumelles pour accueillir une colocataire.

La prospective des modes de vie est un exercice périlleux. Le risque principal encouru est de développer un propos trop général qui ne prenne pas en considération la diversité des conditions sociales et l'inégalité des ressources mobilisables. Il est d'autant plus difficile dans un contexte de crise et d'incertitude grandissante. En Grèce ou en Espagne, par exemple, l'appauvrissement d'une partie de la société a provoqué un retour des jeunes adultes (confrontés au chômage et dans l'incapacité de payer leur loyer ou de rembourser leur traite) au foyer parental, retour qui n'a pas été anticipé.

### **1. Des modes de vie qui ne peuvent s'appréhender qu'au regard de phénomènes qui structurent les dynamiques sociales**

Développer un projet professionnel, le conduire jusqu'au bout, réussir sa vie ... Nous vivons aujourd'hui dans une ère de "l'hyper individuation". Celle-ci se caractérise par la personnalisation des aspirations, des parcours et des modes de vie.

L'accès généralisé à l'automobilité a également profondément modifié les pratiques de mobilité et les relations à l'espace : chacun dispose en effet d'une plus grande maîtrise et d'une plus grande liberté dans l'organisation de ses déplacements. Un tel modèle mériterait pourtant d'être réinterrogé du fait de l'augmentation du prix de l'énergie et des nouveaux enjeux environnementaux et de "ménagement" de la planète.

N'assiste-t-on pas à une conversion des pratiques caractérisée par une gestion plus économe de la mobilité, par le développement des "modes doux", des transports en commun et de la "multi-modalité" et par une rationalisation des déplacements individuels ? Dans le même temps, la transformation des systèmes relationnels et des sociabilités garantit des liens plus nombreux mais d'intensité moindre : des liens qui s'exonèrent d'une co-présence physique du fait de la généralisation des TIC.

Enfin, le contexte général d'insécurité sociale et d'imprévisibilité des destinées se traduit par la montée des incertitudes. Tout cela aboutit corrélativement à la recherche de nouvelles formes de réassurance et de protection sociale.

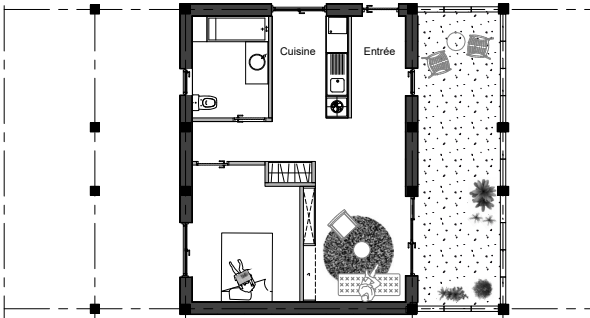
### **2. Des modes de vie marqués par une moindre stabilité des parcours de vie**

C'est également le cycle de vie des ménages qui se complexifie avec la succession d'un plus grand nombre de séquences. On parle désormais d'adulcescence pour caractériser l'étirement du passage de l'adolescence à l'âge adulte. L'augmentation du nombre de divorces ou de séparations confronte l'individu à une série de "mise en couple" assortie, ou non, de périodes de cohabitation et de temps "en solo". Au rythme de ces trajectoires de vie plus complexes, des familles grandissent, se défont puis se recomposent.

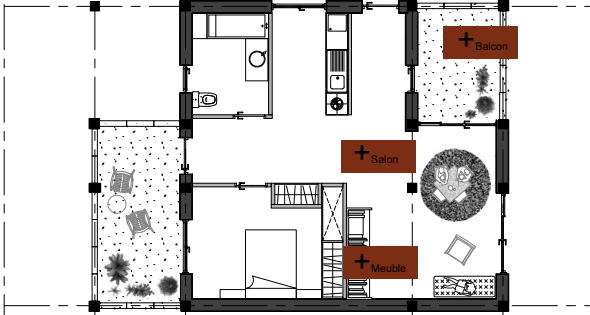
En raison de l'allongement de la durée de la vie, la période d'inactivité professionnelle se segmente elle aussi en plusieurs séquences. Le passage à la retraite ne marque plus forcément l'arrêt de toute activité... Bien au contraire, il libère du temps pour "bouger" et entreprendre des voyages qui se font encore la plupart du temps en couple, pour des investissements dans des activités bénévoles ou associatives. Puis vient l'entrée dans le "grand âge", la déprise, avec parfois la venue d'un handicap et l'expérience de la solitude. En 2005, un français sur cinq avait plus de 60 ans ; en 2050, le pays comptera près d'un habitant sur trois âgé de plus de 60 ans pour environ 70 millions d'habitants. Les conditions de travail évoluent vers plus d'instabilité : "instabilité" liée aux changements de situation professionnelle, à la précarité des emplois, à l'insécurité sociale. Pour une part significative de la population, c'est également la sortie du modèle de salariat sécurisé tel qu'il s'est construit pendant la période des "Trente Glorieuses". Le développement des CDD, des temps partiels contraints, l'alternance chômage / travail, l'émergence d'une classe de travailleurs pauvres, l'entrée plus difficile des jeunes dans la vie active contribuent à la précarisation des statuts sociaux et des conditions de vie, générant un fort sentiment d'insécurité sociale ...

Les observations montrent que la diminution du temps de travail a laissé davantage de temps pour les activités de loisirs et la vie de famille. Mais ce constat ne peut être dissocié de celui d'un accroissement de l'intensité du travail et de la charge mentale : productivité accrue, mise en concurrence des travailleurs, évaluation de la performance individuelle, effacement de la frontière entre vie professionnelle et vie privée. Rien n'indique

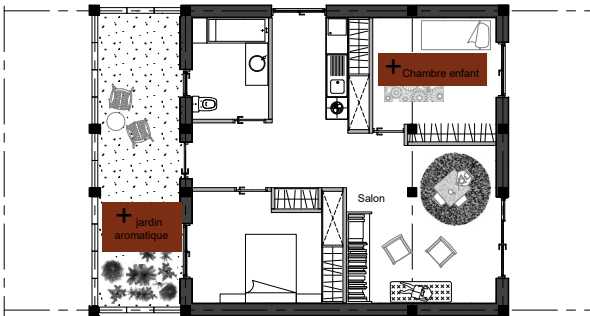
0- Location étudiante en couple - T2 - 46.22 m<sup>2</sup>



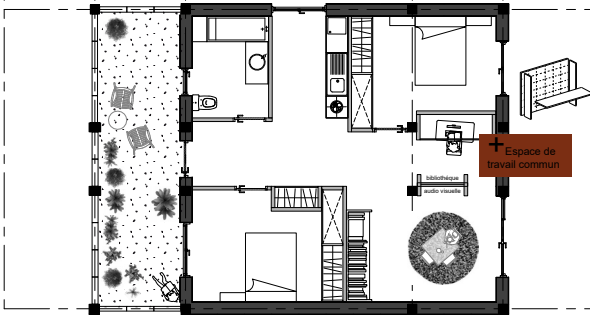
+5- Achat de l'appartement : salon, meuble, balcon



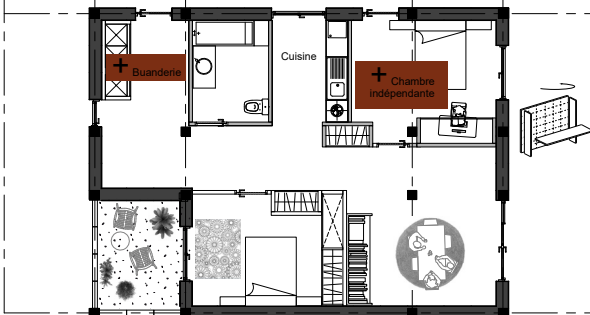
+10- 1<sup>er</sup> enfant : chambre, balcon



+15- espace de travail familial : aménagement meuble



+20- une chambre indépendante : porte, buanderie



## Jeune couple souhaite fonder une famille

### **Année 0.**

Arnaud et Marie sont étudiants et en couple depuis plusieurs années, ils louent un T2 ensemble pour leur dernière année d'étude de commerce à Toulouse.

### **Années 5.**

Ils ont tous deux trouvé un emploi qui leur permet de faire un prêt et d'acheter le T2. Ils y ont fait ajouter un petit balcon et agrandissent leur salon.

### **Années 10.**

Ils attendent leur premier enfant et font aménager une chambre suffisamment grande pour pouvoir accueillir toutes les affaires du bébé. Ils décident d'ajouter une entrée indépendante donnant sur le balcon. Pendant sa grossesse, Marie s'occupe de la décoration de la chambre du bébé.

### **Années 15.**

Emma, leur fille, entre au collège. Ses parents veulent aménager une pièce de travail où placer l'ordinateur familial qui se situait jusque-là dans le salon. Ils créent donc un espace détaché du salon, qui servira de lieu de travail commun à Arnaud, Marie et Emma.

### **Années 20.**

À son entrée en études supérieures, qu'elle effectue à Toulouse, Emma reste habiter chez ses parents, mais demande à avoir un peu plus d'indépendance en ayant une porte donnant directement sur l'extérieur. Ayant reçu un ordinateur portable pour commencer ses études, elle n'a plus tellement besoin du bureau et le transforme en dressing. Marie fait aménager une partie du balcon en buanderie. Cet espace supplémentaire combien maintenant plusieurs usages.

que la valeur travail se soit affaiblie. Bien au contraire, le travail continue à jouer un rôle majeur dans la construction des identités sociales.

Ces différents éléments de contexte impactent directement les modes de vie et les modes d'habiter.

Les trajectoires résidentielles deviennent d'abord moins linéaires et moins prévisibles avec le risque accru de "rupture" familiale, personnelle, professionnelle. Il y a dès lors nécessité d'adapter les conditions de logement en intégrant cette plus grande mobilité résidentielle ou en réaménageant la configuration du logement occupé. Ce sont également des allers/retours plus fréquents entre location et accession à la propriété. Ces derniers contribuent à une relative banalisation de l'accession qui n'incarne plus autant qu'auparavant la réussite sociale et l'aboutissement d'une trajectoire résidentielle. Ce processus de banalisation varie cependant selon l'appartenance sociale, les couches populaires restent plus attachées à la valeur patrimoniale et symbolique de l'accession en maison individuelle. Il varie aussi selon le contexte socio-économique environnant, l'achat d'un bien immobilier peut être un investissement qui se valorise dans les agglomérations ou les aires urbaines attractives, tandis qu'il peut contribuer à la "captivité" des ménages dans les zones en déprise économique et démographique. Le droit au logement est également fragilisé pour tous les ménages confrontés à la précarité de l'emploi. Travailler ne protège plus de la pauvreté. Le parcours résidentiel s'essouffle en raison notamment d'une plus grande difficulté à améliorer les conditions de logement par l'accession à la propriété -taux d'effort trop élevés, conditions d'accès au crédit plus incertaines, conditions de travail insécures et qui se sont durcies dans le contexte de la crise.

Tout ceci vient affaiblir le modèle résidentiel linéaire et ascensionnel qui s'est construit pendant les "Trente Glorieuses" : celui qui débute traditionnellement par la décohabitation au moment de la mise en couple et qui conduit vers le logement locatif de type collectif, en ville, puis vers l'accession d'une maison individuelle périurbaine, afin de disposer d'un meilleur cadre de vie pour soi et

ses enfants, traduisant une forme de réussite sociale. Ce changement de statut intervenait généralement au moment de l'agrandissement de la famille et de la stabilisation de la situation professionnelle. Si ce modèle n'organise plus autant que par le passé les trajectoires résidentielles, il persiste et sert encore de référence pour nombre de ménages. Se pose dès lors la question de modèles alternatifs à développer. L'accession peut apparaître comme un frein à l'impératif de mobilité. Le taux d'effort qu'elle exige est également incompatible avec le niveau des revenus et leur caractère incertain ...

Cette question se pose d'autant plus pour les couches populaires et les fractions inférieures des classes moyennes. Pour autant, l'aspiration à la maison individuelle reste forte : elle incarne l'accès à une forme de tranquillité sociale et à une qualité du cadre de vie.

De nouveaux enjeux de sécurisation, d'ancrage, d'inscription sociale pèsent donc sur le logement. Ils sont directement en lien avec une société devenue plus incertaine où la localisation est notamment devenue un élément déterminant dans les stratégies de reproduction sociale. En particulier, parce qu'elle conditionne l'accès à l'offre scolaire.

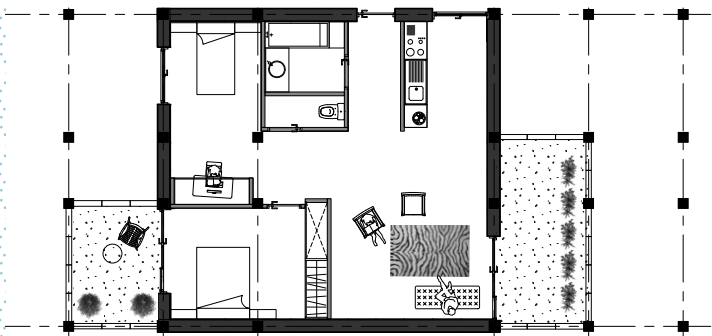
### **3. Une montée de l'hyper individualisation dans un contexte de valorisation de l'individu, de son autonomie et de son droit à l'épanouissement**

La flexibilité accrue des organisations de travail ainsi que l'individualisation des tâches se traduisent par une moindre synchronisation des temporalités. Avec la généralisation de la double activité et la volonté de chacun de faire carrière, ce sont les systèmes de vie et d'habitat qui se recomposent :

- éloignement entre le lieu de résidence et le lieu de travail ;
- déconstruction partielle de la notion de "logement familial" -mari et femme, compagnon et compagne- peuvent ne plus loger dans la même ville pour des raisons professionnelles ;
- émergence de "systèmes résidentiels" associant plusieurs logements : pied-à-terre professionnel pour un membre du couple,

## Divorcé & famille recomposée

-0- Achat de l'appartement - T3 - 65.90 m<sup>2</sup>



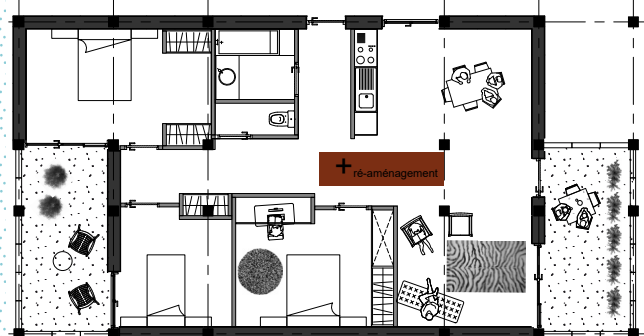
+5- Agrandissement de l'appartement: cuisine et chambre



+10- Divorce - garde alternée : mobilier



+20- En couple - 2 adolescents : mobilier chambre



### **Année 0.**

Un couple, David et Thia, louent un appartement. Thia est enceinte. Ils commencent à aménager une chambre pour leur premier enfant.

### **Années 5.**

Ils décident d'acheter l'appartement pour l'aménager comme ils le souhaitent. Ils ouvrent la cuisine sur le salon pour créer une grande pièce où recevoir, qui devient aussi un grand espace de jeux pour l'enfant.

### **Années 10.**

David et Thia divorcent. Thia reste vivre dans l'appartement avec leur fils. Elle aménage un espace vert sur le balcon et un dressing à côté de sa chambre.

### **Années 15.**

Thia a rencontré Vincent, qui a lui aussi un enfant. Une semaine sur deux, ils seront donc quatre à vivre dans l'appartement. Le couple emménage dans la chambre la plus petite, et laisse aux deux garçons la plus grande. Ils utilisent le mobilier pour séparer l'espace en deux, lorsque Romain, le fils de Vincent, vient dormir.

logement avec les enfants pour l'autre et maison pour ancrer la famille dans un lieu choisi ;

- complexification de l'arbitrage sur le choix de localisation du logement familial : les lieux de travail des deux membres du couple peuvent être éloignés l'un de l'autre et c'est pour le moment, la proximité du lieu de travail de la femme qui prime lorsqu'il y a des enfants ;
- généralisation de la mobilité individuelle qui permet de se déplacer facilement et de s'affranchir des contraintes sociales de la proximité géographique.

Cette mobilité favorise "l'étalement urbain", c'est-à-dire la possibilité de s'installer loin de la ville, dans les bourgs, dans les villes petites situées à "1 heure" du pôle urbain ou dans les campagnes plus éloignées, pour satisfaire au besoin d'un environnement de "qualité" sans pour autant se priver des aménités urbaines.

Le " libre" choix du lieu de résidence a permis le développement et l'adoption de comportements affinitaires : habiter dans un environnement social qui corresponde à son image, se tenir à distance ou mettre à distance un environnement qui incarne "une trop grande altérité" ou une altérité perçue comme "menaçante". Ces comportements rendent plus difficile l'adhésion au principe énoncé par les politiques publiques de mixité sociale et résidentielle, principe censé lutter contre le risque de ségrégation et favoriser la "cohésion sociale".

La prospective doit apprécier ce qui, dans ces comportements, relève des contraintes ou d'un libre choix : contraintes liées aux ressources matérielles - impossibilité pour certains ménages d'accéder au parc immobilier urbain en raison de son prix - libre choix lié aux valeurs que portent les ménages - attachement à la citadinité ou au contraire "rejet" de la ville pour son intranquillité et son inconvénient, mise à distance d'une altérité qui inquiète ou au contraire recherche de celle-ci.

#### **4. Quels marqueurs des comportements en matière d'habiter retenir des développements précédents ?**

Le logement ne constitue pas seulement un abri physique mais il est le support matériel de l'habiter au sens anthropologique du

terme. A partir du logement, se déploie tout ce qui relève du "foyer", de "l'intime", du "rapport au monde" ... tout ce qui relève également des pratiques de consommation et de sociabilité. Ce qui fait la qualité du logement c'est à la fois son appropriabilité, son environnement, les ressources qu'il contient et son accessibilité.

#### **Dans cette perspective, le logement doit satisfaire ...**

... au désir d'ancrage "identitaire" et de protection dans un monde de plus en plus incertain où les individus cherchent à se réassurer ;

... au besoin de "sécurisation" : mettre les siens à l'abri des risques ;

... à l'aspiration à la "tranquillité" : il doit offrir un environnement apaisant et surtout un voisinage "trié" socialement. Cette aspiration explique le développement d'un processus d'appariement affinitaire. Lui-même aboutit au processus de "clubisation" qui peut s'observer à l'échelle de l'unité résidentielle - l'immeuble ou le lotissement- et/ou de la commune ou/et de l'intercommunalité.

... au désir d'autonomie de chacun : que ce soit à l'intérieur de son logement ou vis-à-vis de son voisinage : l'organisation de l'espace résidentiel doit permettre à chacun de maîtriser sa distance aux autres, à un moment où les systèmes relationnels obéissent d'abord au principe d'électivité.

... au besoin d'assurer les conditions de la reproduction sociale afin d'éviter le déclassement social.

La vie quotidienne se déroule de moins en moins à la seule proximité du logement, ni même au sein du seul quartier ou d'une localité qui contiendrait tous les services et équipements nécessaires. C'est du moins le cas pour tous les ménages qui disposent d'une capacité d'automobilité. L'accroissement de la mobilité dessine des modes de vie "à la carte" qui privilégient la "meilleure opportunité" pour effectuer ses achats, avoir des loisirs, développer ses activités.

Ces modes de vie à la carte dessinent des territoires de vie qui se déploient à diverses échelles et construisent des espaces de vie géographiquement discontinus. L'accès "à portée de pied" garde cependant tout son sens pour les personnes qui, pour des

## Famille de 2 enfants &

### maladie d'un des parents

#### **Année 0.**

Un couple, Mehdi et Sandra, louent un T4. Ils ont deux enfants, Sara a 15 ans et Louis a 10 ans. Chaque enfant a sa chambre, et l'appartement offre un grand balcon donnant sur le salon.

#### **Années 5.**

Après quelques années, ils décident d'acheter l'appartement où ils se sentent bien. Lorsque Sara quitte le foyer familial, sa chambre est annexée au salon pour agrandir l'espace commun. On aménage un coin télévision et bibliothèque.

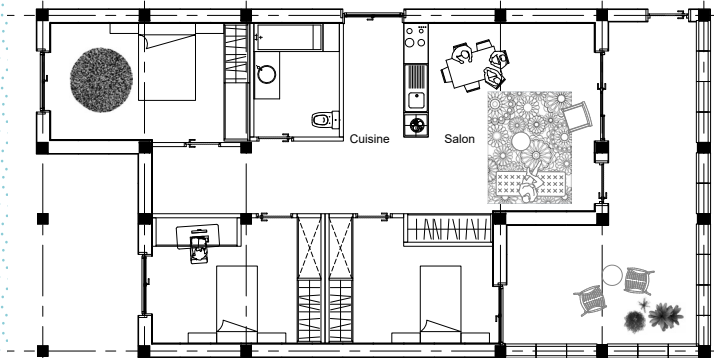
#### **Années 10.**

Mehdi tombe malade. Il met fin à son activité professionnelle et reste à l'appartement pendant sa convalescence. Le balcon est alors réaménagé pour qu'il puisse sortir sans quitter l'appartement.

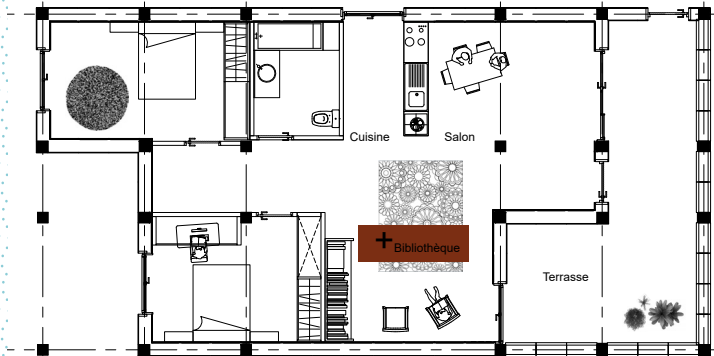
#### **Années 15**

Louis part faire ses études à Bordeaux. La maladie de Mehdi s'aggrave et ils accueillent, au sein de l'appartement, une aide à domicile. Cette personne extérieure au cercle familial dispose d'une entrée indépendante proche de sa chambre. Pour se donner plus d'aisance, une partie de l'entrée est aménagée en buanderie. On y rangera les affaires des enfants partis, mais aussi les soins médicaux nécessaires à Mehdi.

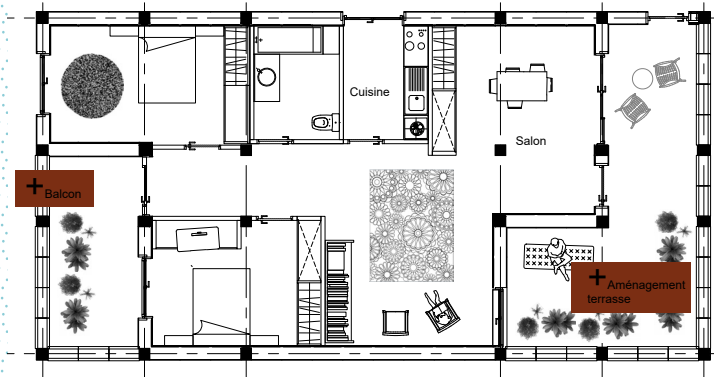
-0- Location de l'appartement - T4 - 84.63m<sup>2</sup>



+15- Départ d'un enfant : chambre en moins et bibliothèque en plus



+15- Activités chez soi : aménagements balcon terrasse





raisons économiques, ou de handicap, voire pour des raisons de choix de style de vie, sont dépourvues de cette automobilité ou la refusent.

L'organisation de ce système de vie multi scalaire modifie donc le rapport à la localité. Certains éprouvent le besoin de s'investir dans une socialité locale. Mais cette aspiration n'est plus autant partagée qu'à la fin des années 1970. Le rapport à la localité peut être d'une autre nature : "hors sol", tout en s'accompagnant d'un principe de vigilance, voire d'une capacité de mobilisation dès lors qu'il s'agit de préserver ses intérêts, et en particulier la qualité de son environnement de vie. L'expression NIMBY - "Not In My Back Yard" - est née de l'observation de ces dynamiques socio spatiales.

Au final, les modes de vie transforment le rapport au territoire. Celui-ci est à la fois caractérisé par une mobilité, voire une hyper mobilité, et des "crispations" territoriales.

### **5. De l'aspiration sociale à l'habiter effectif des ménages**

Aujourd'hui, l'évolution du marché du logement traduit une montée des inégalités : inégalités face aux possibilités de choisir son logement et sa localisation, inégalités dans l'accès même au logement. Des processus de ségrégation fragmentent les marchés urbains métropolitains, des logiques d'éviction se développent. Les contraintes se durcissent pour les plus pauvres qui sont assignés aux franges les plus dévalorisées du parc immobilier. Elles se durcissent également pour les catégories inférieures des classes moyennes, ouvriers et employés, qui du fait du renchérissement du prix des loyers ou du foncier, ne parviennent plus à améliorer leurs conditions de logement.

Ces évolutions participent à la transformation de la ville ; elles aboutissent à un système urbain à "trois vitesses" où interagissent trois processus :

- la gentrification, par la reconquête d'anciens quartiers populaires par les nouvelles élites urbaines ;
- la périurbanisation qui dispose dans les périphéries urbaines les différentes

fractions des classes moyennes ;

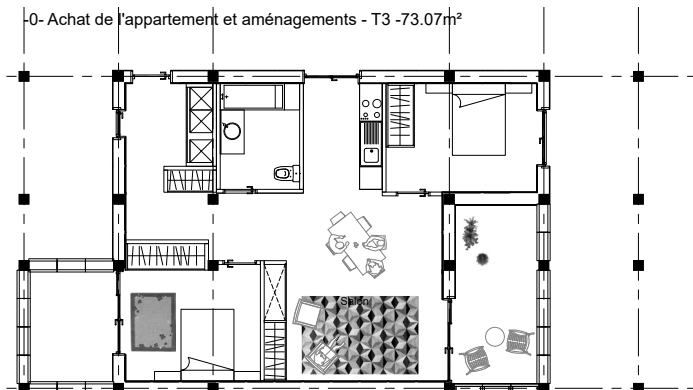
- la relégation qui "stocke" dans les espaces déqualifiés les "perdants" de la mondialisation, pauvres et/ou immigrés.

Ces dynamiques contribuent également à la dilution des frontières ou des limites communales, recomposant des "villes-territoires". Les périphéries deviennent des espaces urbains de plein statut qui cherchent à s'organiser et qui ne sont plus sous la dépendance d'une ville-centre. Ces reconfigurations remettent en cause le modèle urbain monocentré (centre/périphérie) au profit d'un espace urbain polycentré. Elles obligent ainsi à repenser les modes de gouvernement urbain. Mais cette "ville-territoire" est également fragmentée et socialement polarisée : les trajectoires individuelles s'entrecroisent en interrogeant les conditions de la "cohabitation". Plus les villes se développent et sont attractives, plus elles deviennent des lieux de mobilité, des lieux de passage, de transition en même temps que d'installation, moins les relations qui pourront s'y nouer seront fondées sur des ressemblances ou des filiations communes, ce qui interroge la manière dont peuvent se « fabriquer » une identité collective et un sentiment commun d'appartenance. Quels espaces, quelles occasions ou quels événements permettent l'échange social, la confrontation, le côtoiement ? Les politiques publiques et l'action publique ont-elles un rôle à jouer ?

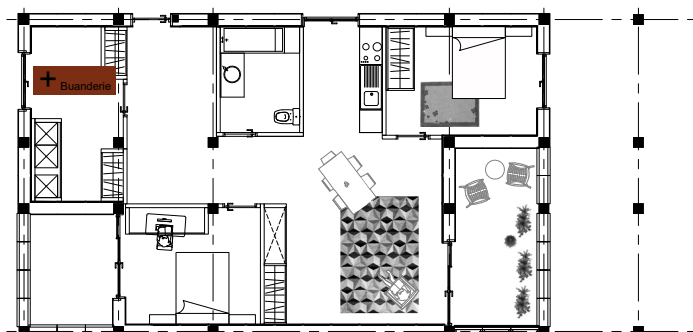
### **À partir des ces observations, deux interrogations se posent aux bailleurs sociaux :**

Dans quelle mesure peuvent-ils tenir compte de ces différentes évolutions sociétales ? Tout dépendra du rôle qui leur sera dévolu : rester en capacité de répondre aux besoins des ¾ des ménages ou voir leur parc dédié de manière plus forte au logement des plus pauvres ...

Dans ce contexte, les bailleurs sont confrontés à la nécessité de produire des conditions de logement répondant à une double exigence de "dignité" et "d'accessibilité". Ils doivent également pouvoir offrir des perspectives d'évolution résidentielle aux ménages qui resteront durablement ancrés dans le parc social.



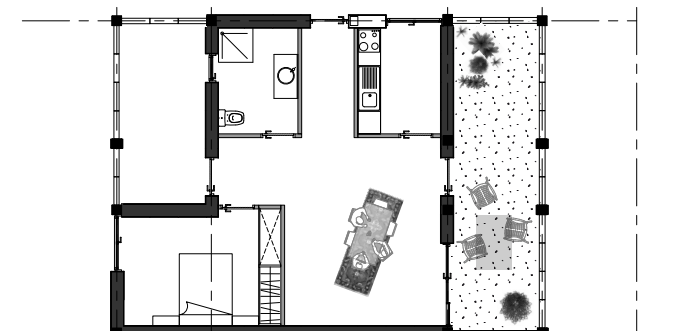
+2- Ajout d'une pièce en plus : buanderie, mobilier



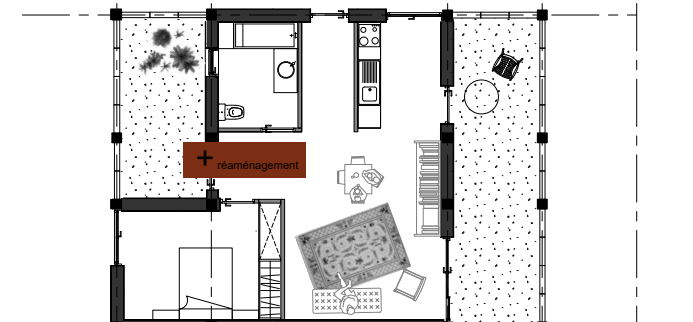
+7- Léa a 20 ans - Partie indépendante: porte extérieure, buanderie, mobilier chambre



-0- Achat de l'appartement et mise en location - T2 - 53.48m<sup>2</sup>



+15- Retraite et installation : aménagement intérieur



## Parent célibataire

### **Année 0.**

Myriam achète un T3 dans lequel elle pourra vivre avec sa fille Léa, âgée de 13 ans. Ensemble, elles décident de l'organisation de l'appartement. Dans l'entrée, elles souhaitent disposer quelques éléments de buanderie et Myriam aménage un balcon à sa chambre pour pouvoir prendre le soleil et installer quelques fleurs.

### **Années 5.**

Myriam ajoute une pièce à côté de l'entrée dans laquelle elle installe un canapé lit pour les amis, mais qui lui sert aussi à installer son vélo d'appartement et mettre la lessive à sécher.

### **Années 10.**

Léa a des difficultés à trouver un travail stable. Elle ne parvient pas à quitter le foyer familial pour s'installer avec son ami, Julien. Myriam, qui ne saurait que faire d'un appartement si grand pour elle seule, propose de réorganiser l'appartement pour accueillir Julien. Léa et Julien s'installent donc dans l'appartement. Ils ont une chambre indépendante. Pour cela, la buanderie est associée à la cuisine.

## Passer ses vieux jours à

### Toulouse

### **Année 0.**

À 60 ans, Mohamed loue un appartement. Il souhaite devenir propriétaire en prévision de sa retraite qu'il veut passer en ville afin de bénéficier des commodités.

L'appartement offre deux balcons, dont un qu'il utilise pour faire pousser quelques légumes.

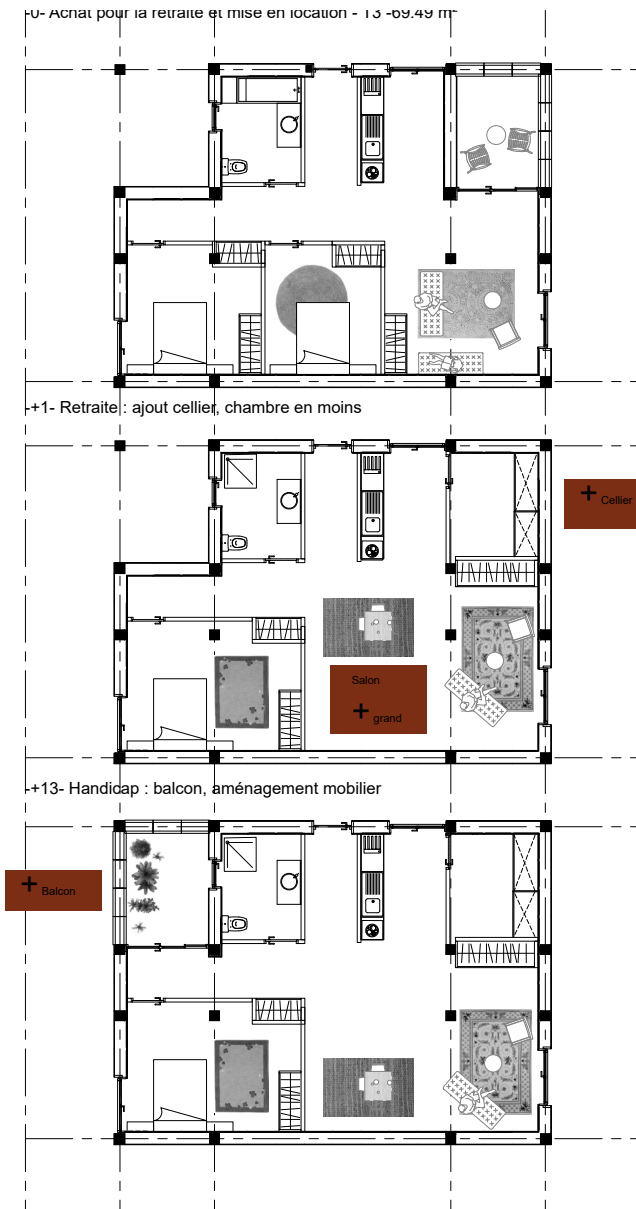
### **Années 5.**

Mohamed ajoute une chambre à l'appartement pour pouvoir accueillir sa fille Fatima lorsqu'elle vient de Lyon pour lui rendre visite. Il place également le salon proche de la cuisine, pour un espace plus convivial.

## **Comment construire des parcours adaptés qui répondent aux aspirations des ménages ?**

Comment préserver le droit des plus pauvres à être logés dignement ? Dès lors qu'elle visera à loger des ménages "pauvres", l'intervention des bailleurs sociaux risque fortement, en contexte de société insécurisée, de rencontrer un certain nombre d'oppositions de "voisins" refusant un tel "voisinage". Elle obligera les bailleurs sociaux à entrer dans une logique de "transaction sociale" avec des habitants ou des usagers dont la capacité de mobilisation s'est accrue à hauteur de leur expertise et de leur volonté d'être partie prenante de la définition de leur cadre de vie.

## Retraite et handicap



### **Année 0.**

Récemment à la retraite, Alain et Julie emménagent dans un T3 qu'ils louent. La surface de l'appartement leur convient, car ils peuvent l'aménager selon leurs souhaits.

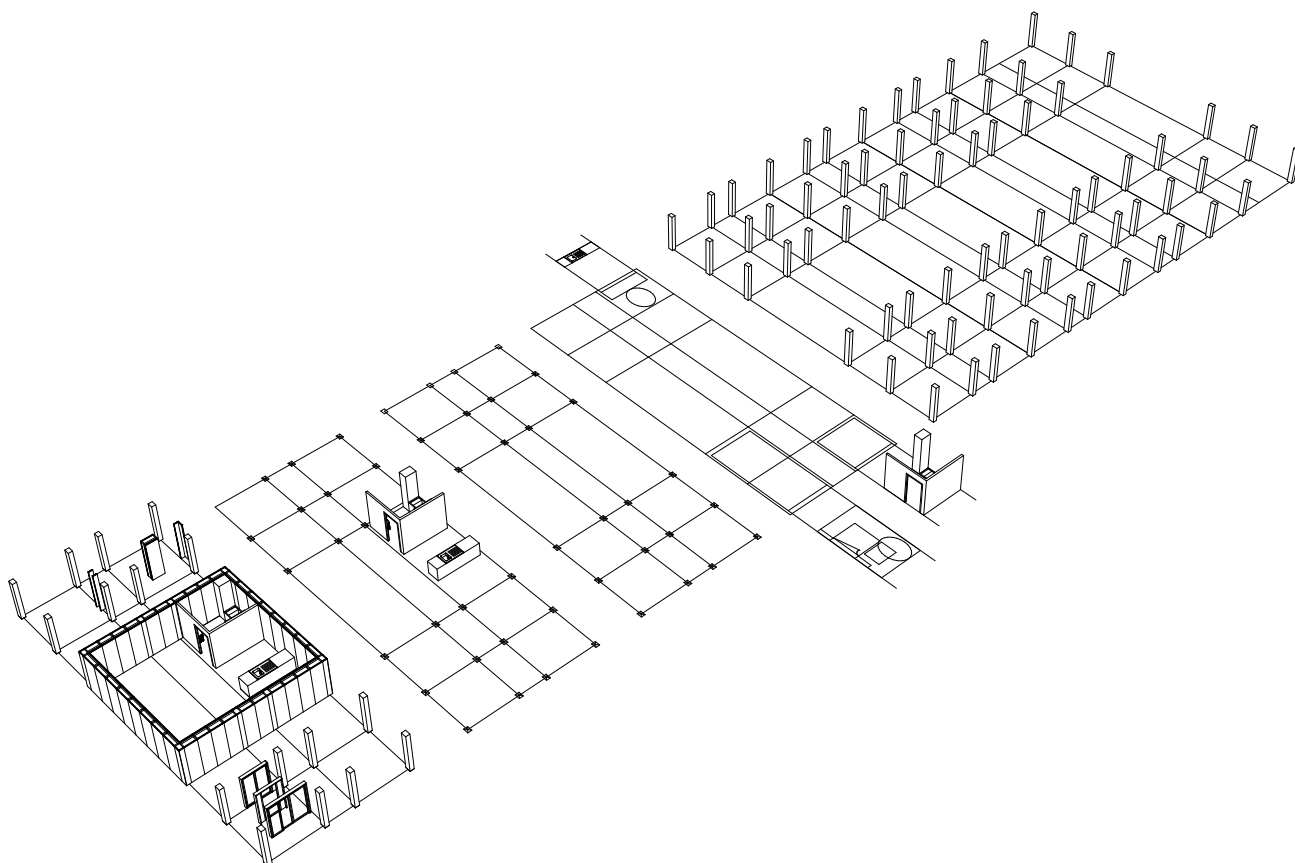
### **Années 5.**

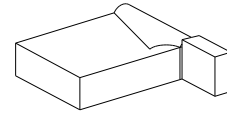
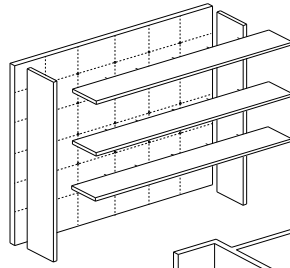
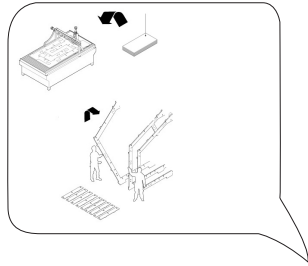
L'opportunité d'acheter l'appartement se présente. Ils en profitent pour annexer la surface d'une des deux chambres au salon, afin de recevoir leurs enfants à déjeuner le dimanche. Dans le même temps, ils remplacent le balcon par un cellier, associé à la cuisine, où ils pourront ranger les conserves et les confitures.

### **Années 10.**

Alain a un accident. Sa situation de handicap lui impose l'usage d'un fauteuil roulant. Cela nécessite une transformation de la salle de bain et remplace la baignoire par une douche accessible. Il ajoute aussi, en face de sa chambre, un balcon lui permettant d'avoir une activité sans devoir sortir.

**Open Standard :**  
**appropriable pour évoluer,**  
**être réparer,**  
**être partager.**





**Mobilier**

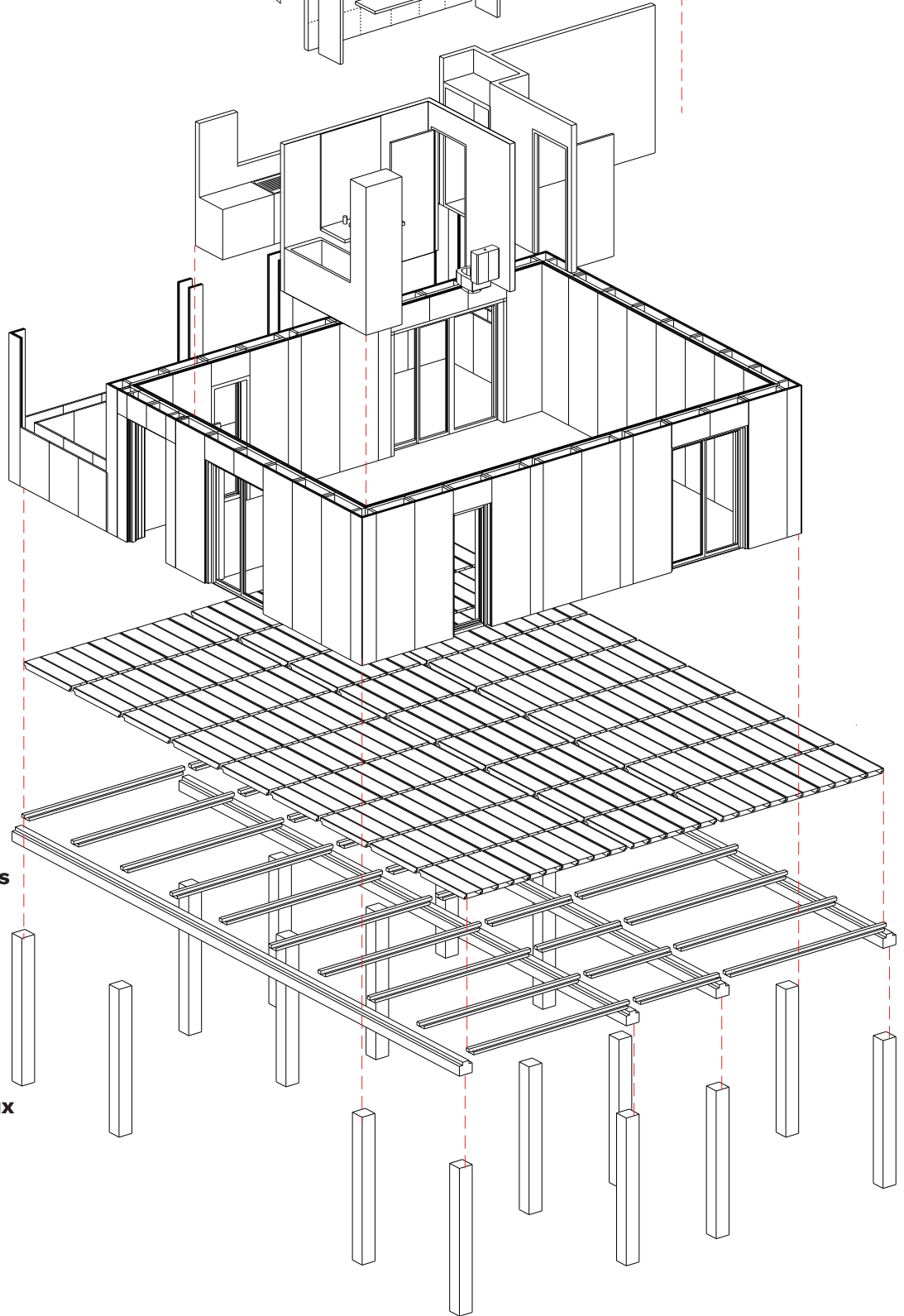
**Cloisonnement**

**Modules de façade bois**

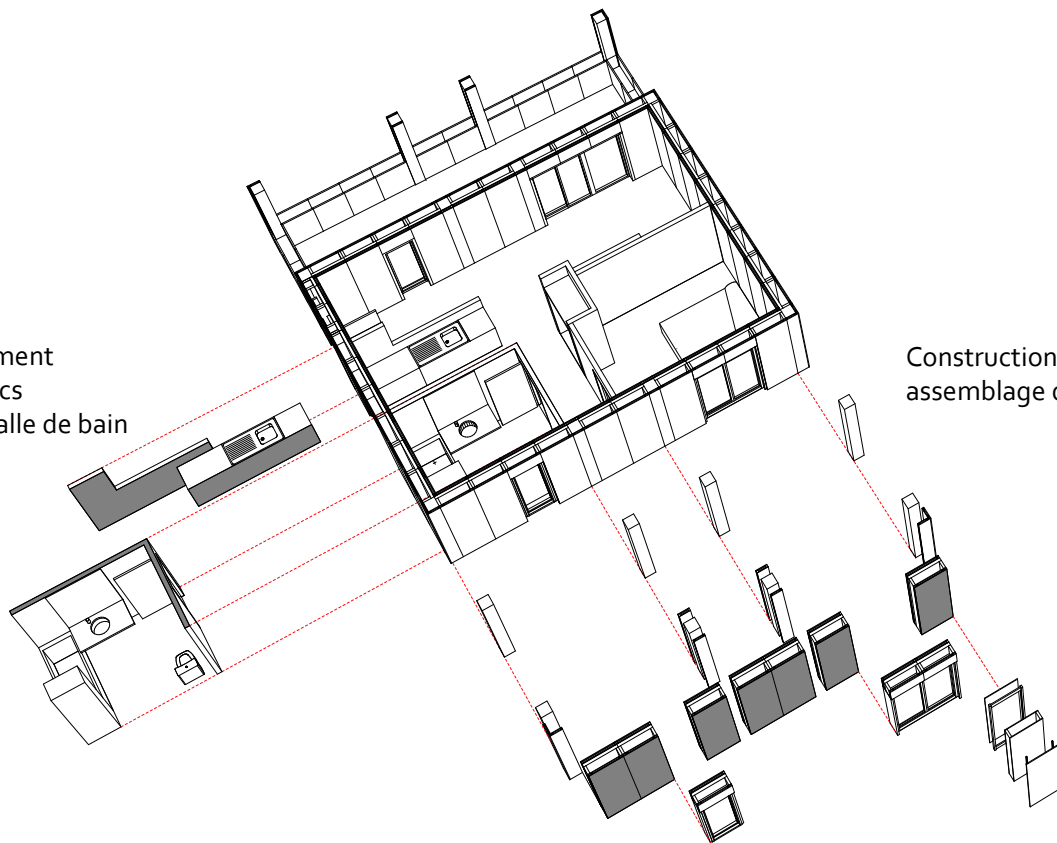
**Modules de plancher bois**

**Structure poutres**

**Structure poteaux**



Positionnement  
fixe des blocs  
cuisine et salle de bain



Construction par  
assemblage de modules

Système d'assemblage et choix des matériaux

